

		accompagner la ou les personnes.	<p>dans le projet d'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les impacts escomptés des interventions pour les personnes accompagnées sont identifiés et clairement exposés : Par exemple : Améliorer la qualité de vie dans le parcours de soin médical, recréer du lien social dans les structures médico-sociales, prévenir l'isolement et renouer avec l'hygiène dans le secteur social. La méthodologie d'élaboration du projet d'intervention est respectée : Par exemple : Structuration du projet par thématiques, Plan CQCOQP. Le projet d'interventions est rédigé de façon explicite et professionnelle.
--	--	----------------------------------	--

BC2 : Mener une intervention individuelle ou collective socio-esthétique dans le secteur médical, médico-social et social

Préparation et organisation de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les règles spécifiques au secteur (par exemple : prévention du risque infectieux, règles d'hygiène...), les contraintes spatiales et temporelles, le respect des principes de l'économie, , etc... pour disposer de la logistique adaptée Expliquer à l'équipe pluridisciplinaire le cadre de son intervention en s'adaptant à leurs prérogatives pour une mise en œuvre optimale. 		
		<p>Evaluation 2 – Soin individuel : Mises en pratique professionnelles réelles dans les 3 secteurs d'intervention Durée : 2h/ secteur d'intervention Modalités d'évaluation : Le (la) candidat(e) devra réaliser une intervention individuelle socio-esthétique en présence du jury et démontrer ses capacités :</p>	<p>Evaluation 2- Soin individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'organisation de l'équipe pluridisciplinaire, les membres de l'équipe, leurs rôles et compétences sont clairement identifiés. L'intervention socio-esthétique est organisée et adaptée au fonctionnement de l'équipe et aux contraintes de la structure/du service.

<p>Réalisation d'une intervention socio-esthétique individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de la personne - Présentation des objectifs et du contenu de l'intervention - Recueil de l'assentiment de la personne - Dispense du soin - Conseils personnalisés - Recueil des ressentis (verbaux et non verbaux) de la personne accompagnée - Clôture de l'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer le protocole socio-esthétique préalablement établi en respectant les règles de confidentialité, de déontologie et du secret professionnel pour garantir un accompagnement individuel adapté - Mettre en place un relationnel (savoir-être, savoir-faire) et une communication adaptée (verbale, non verbale) pour permettre d'établir la confiance et l'implication active de la personne accompagnée individuellement - Guider la personne accompagnée individuellement dans la compréhension et l'appropriation des techniques socio-esthétiques, pour qu'elle soit capable de les reproduire en toute autonomie (auto-soin) - Observer les réactions de la personne accompagnée individuellement et les résultats de l'intervention socio-esthétique pour collecter les informations pertinentes à destination des équipes pluridisciplinaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - à s'intégrer à l'équipe pluridisciplinaire - à prendre en compte les spécificités du service, - à entrer en relation avec la personne, en adaptant sa posture, son savoir-être, son savoir-faire, - à organiser son temps et son intervention de façon optimale, - à apporter des réponses adaptées aux problématiques soulevées par la personne - à respecter les règles d'hygiène, de confidentialité et de déontologie - à s'adapter aux contraintes de l'environnement - à mesurer les impacts et les ressentis de l'intervention auprès de la personne. 	<p>Par exemple : L'organisation des soins médicaux en structure médicale, Alternance soins/animation et Appui lors des soins de nursing en structure médico-sociale et les référents des personnes accompagnés en structure sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'interaction avec l'équipe est régulière. Par exemple : Participation aux réunions d'équipe, intervention aux binômes avec membre de l'équipe. • L'intervention intègre les contraintes de l'environnement. Par exemple : Le protocole sanitaire est en lien avec les contraintes de la structure : Les règles de prévention du risque infectieux en secteur médical, le processus du linge, décontamination, déchets, en structure médico-social, la prévention de l'hygiène dans la structure sociale. • Le matériel, l'installation et les produits utilisés sont adaptés. • Le protocole du soin socio-esthétique est mis en œuvre. • L'empathie, la bienveillance et l'écoute active sont effectifs dans les échanges avec la personne accompagnée et permette d'établir un lien de confiance.
---	---	---	---

			<ul style="list-style-type: none">• Le secret professionnel, les règles de confidentialité et de déontologie sont respectés.• La proposition d'intervention est faite à la personne.• Le consentement de la personne est recherché.• La vérification de l'appropriation des gestes techniques par la personne est réalisée.• La gestuelle est maîtrisée. L'ergonomie est respectée.• L'utilisation des produits et consommables respecte les principes de l'économie.• Le contenu de l'intervention est ajusté/adapté en fonction des problématiques qui surviennent au fur et à mesure du déroulé de l'intervention.• L'expression du ressenti de la personne est recherchée et recueillie.• Les conseils et recommandations sont adaptés à la situation, explicites et s'appuient sur les connaissances théoriques acquises.• Le champ d'intervention est respecté pour ne pas
--	--	--	---

			interférer avec les actes des autres professionnels de la structure
<p>Réalisation d'une intervention socio-esthétique collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil du groupe - Présentation du déroulé et des règles de fonctionnement de l'atelier et obtention de l'assentiment des personnes - Animation de l'atelier et gestion du groupe - Transmission des techniques de gestuelles et de soins (pour une mémorisation et une reproduction en toute autonomie) - Recueil des ressentis (verbaux et non verbaux) des participants - Clôture de l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer le protocole socio-esthétique préalablement établi en respectant les règles de confidentialité, de déontologie et du secret professionnel pour garantir une intervention collective adaptée - Appliquer les techniques d'animation de groupe pour assurer le bon déroulement de l'intervention collective - Guider les participants de l'intervention collective dans la compréhension et l'appropriation des techniques socio-esthétiques, pour les reproduire en toute autonomie - Mettre en place un relationnel (savoir-être, savoir-faire) et une communication adaptée (verbale, non verbale) pour permettre d'établir un climat de confiance au sein du groupe et impliquer tous les participants - Observer les réactions et les résultats de l'intervention socio-esthétique pour collecter les informations pertinentes concernant chaque participant de l'intervention collective à destination des équipes pluridisciplinaires. 	<p>Evaluation 3 - Intervention collective : Mises en pratique professionnelles réelles ou reconstituées dans les 3 secteurs d'intervention :</p> <p>Par exemple : maquillage correcteur, soin visage pour le secteur médical, atelier sensoriel pour le secteur médico-sociale, conseil en image pour le secteur social.</p> <p>Durée : Préparation de l'atelier 15 jours avant épreuve - 2h d'atelier/secteur d'intervention</p> <p>Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à le) candidat(e) d'animer un groupe de personnes sur une thématique précise, en présence du jury. Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à organiser son temps, -à gérer un groupe de manière participative et interactive, en fonction des personnes composant le groupe - à adapter sa posture, son savoir-être et son savoir-faire à la situation rencontrée, - à gérer les règles d'hygiène - à s'assurer auprès des bénéficiaires des impacts de l'intervention collective. 	<p>Evaluation 3 – Intervention collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le choix du matériel : thème, décoration et la mise en place de l'espace d'accueil sont adaptés. • L'accueil des personnes est effectif et adéquat ainsi que la clôture de l'intervention. • L'attitude, les gestes et le langage sont adaptés. • Le déroulé de l'atelier est conforme aux problématiques des personnes et des contraintes de l'animation collective. • Les règles d'hygiène, de confidentialité et la déontologie sont respectées. • Les interactions avec ou entre les personnes sont facilitées. • L'implication des personnes dans leur soin est recherchée. • Les conseils et recommandations délivrés sont adéquats. • Le temps imparti est respecté et le(la) candidat(e) fait preuve d'adaptabilité. • L'expression du ressenti de chaque participant est recherchée et recueillie

BC 3 : Conduire l'analyse de la pratique et en garantir l'amélioration continue dans les structures commanditaires			
<p>Elaboration des outils d'évaluation et de collecte de données Après l'intervention socio-esthétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des actions menées et leurs impacts sur les personnes, - Synthèse des informations pertinentes - Transmissions aux équipes pluridisciplinaires <p>Echanges avec les équipes pluridisciplinaires et définition des actions d'amélioration et des actions complémentaires dans la prise en charge globale des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des mesures correctives dans une démarche d'amélioration continue des interventions - Etablissement d'un bilan quantitatif et qualitatif des objectifs et des résultats de l'ensemble des interventions socio-esthétiques- - Amélioration de la pratique socio-esthétique sur la base des résultats et des retours de l'équipe pluridisciplinaire pour assurer la pérennité de l'activité professionnelle socio-esthétique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des indicateurs et autres outils pour mesurer et évaluer les résultats des interventions - Rédiger le support d'évaluation en formulant un questionnaire adapté pour recueillir les ressentis et impacts des interventions - Exploiter les données recueillies et analyser les résultats pour identifier les actions correctives à mettre en œuvre et préparer la transmission - Exploiter les connaissances acquises des différents secteurs en transmettant à l'équipe pluridisciplinaire les pathologies et problématiques repérées pour optimiser la prise en charge globale des personnes. - Rédiger le support de transmission et/ou de bilan en utilisant le vocabulaire professionnel adapté au secteur concerné, dans le respect des règles du secret professionnel, pour permettre à l'équipe une lecture claire et exploitable des informations transmises. - Exploiter et synthétiser les résultats des interventions pour effectuer un bilan de l'ensemble du projet 	<p>Evaluation 4 – Transmissions : Mise en pratique professionnelle réelle suite à un soin individuel dans l'un des secteurs d'intervention</p> <p>Durée : 1 heure</p> <p>Remise d'une fiche de suivi au jury concernant les transmissions et actions complémentaires suite à une intervention individuelle.</p> <p>Modalités d'évaluation : Le (la) candidat(e) devra démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des capacités d'analyse des informations pertinentes à transmettre à l'équipe pluridisciplinaire à l'issue du soin individuel, - le respect des règles de déontologie et de secret professionnel, - sa capacité à établir une transmission de l'accompagnement effectué et de préconiser des améliorations pour les interventions individuelles futures. 	<p>Evaluation 4- Transmissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils d'évaluation des interventions créés (feuilles de suivi par ex.) sont pertinents et efficaces. • Les transmissions sont factuelles, le vocabulaire utilisé est approprié, professionnel et adapté aux structures médicales. • Le support de transmission est approprié et maîtrisé (fiche de suivi individuel) • Absence d'informations confidentielles sans lien avec la prise en charge de la personne. • Les informations transmises permettent une progression dans la prise en charge globale de la personne. • Les limites du champ d'intervention sont respectées. • La réflexion et l'analyse de l'intervention sont effectifs. • Les points d'observation sont concrets et visent à améliorer l'accompagnement dans le cadre du parcours de soin ou de vie de la personne. <p>Par exemple : Repérer des pathologies médicales dans le secteur social.</p>

	<p>- Déduire de l'analyse des bilans, des actions pour améliorer et réajuster les pratiques.</p>	<p>Evaluation 5 - bilan d'activité : Mise en pratique professionnelle réelle dans l'un des secteurs d'intervention Durée : 3h Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à la) candidat(e) de rédiger un bilan des interventions socio-esthétiques réalisées sur la base des informations collectées lors des interventions individuelles et collectives destinées à l'équipe pluridisciplinaire, en vue d'améliorer l'accompagnement global du (des) bénéficiaires et en vue de l'amélioration de la pratique socio-esthétique.</p>	<p>Evaluation 5 - bilan d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils d'évaluation permettent d'établir un bilan concret et approprié des interventions socio-esthétiques mises en place. • Les impacts et les résultats des interventions socio-esthétiques s'appuient sur des verbatims des personnes et de l'équipe pluridisciplinaire. • La réflexion et l'analyse de l'intervention sont effectifs. • L'analyse personnelle de l'action socio-esthétique effectuée pendant cette période est effective et constructive, dans un objectif d'amélioration continue.
--	--	---	--